

FICHE DE POSTE COORDINATION – 15-03-2021

Fonction : Coordinateur de l'École de Cirque Alex GALAPRINI

(Indice 350 – Groupe E – Branche ECLAT - CCNA)

Objectifs :

Conduite et Promotion du projet GALAPRINI (Nouvelle salle d'activités et d'exercices)

Propositions d'objectifs et d'orientations aux instances statutaires,

Développement des prestations extérieures et des résidences,

Responsabilité de la mise en œuvre et de la conduite des activités,

Responsabilité de la recherche des compétences (en vue des recrutements),

Elaboration et gestion du budget.

Missions :

Encadrement des salariés de la structure (conduite de l'exécution des activités),

Définitions des emplois du temps et de la répartition des ateliers et des groupes,

Coordination pédagogique et artistique de l'école (mise en œuvre du projet pédagogique),

Prise en charge directe des ateliers **et animations** (1/3 de temps évolutif),

Contact régulier avec le référent RH délégué par le CA

Prépare et organise les entretiens annuels des salariés (en présence du délégué CA).

Relation adaptée :

Avec les parents, les élèves et les accompagnants,

Prise en charge, organisation et conduite des prestations extérieures et des manifestations,

Acteur majeur dans les relations avec les partenaires institutionnels de la structure.

Administration de l'école (1 secrétaire comptable -24h/hebdo) selon protocoles indiqués,

Suivi de l'exécution budgétaire et comptable de la structure,

Gestion du matériel avec propositions d'achats et de renouvellement.

Et participations aux :

Procédures de recrutements en relation directe avec RH et Bureau,

Réunions de Bureau (1 fois par période scolaire),

Séances du CA (3/4 fois par an) et de l'AG (1 fois par an).

Compétences :

Sens des responsabilités
Travail en équipe
Connaissance des publics accueillis
Sens du contact avec élèves, parents, collègues
Aisance avec les partenaires institutionnels
Apports techniques et théoriques
Pratique de l'une des disciplines des arts du cirque

Éléments de rémunération et compléments :

Salaire brut mensuel : 2 370,00 € (comprenant prime de responsabilité)
Titres restaurants (1 par jour ouvré) : valeur nominale optimale
Attribution Noel : valeur maxi exonération URSSAF
Complémentaire santé : 50% formule +1